

1 – PERSONNEL COMMUNAL

CREATION POSTE FILIERE ADMINISTRATIVE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de créer un poste à temps complet relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs à compter du 01 juin 2020
- précise que le recrutement se fera en interne
- précise que l'agent pourra, au besoin, effectuer des heures supplémentaires

2 – URBANISME

PROJET REVISION SCOTAM

Après avoir pris connaissance du dossier de révision du SCoTAM arrêté par délibération du Comité syndical du 12 décembre 2019 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ↳ N'émet aucune observation sur le projet présenté.

3 - LOCATIONS

COVID-19 : EXONERATION DE 3 MOIS DE LOYERS

Le Maire propose l'exonération de trois mois de loyer pour les locataires professionnels dont la commune est propriétaire des locaux en raison de l'ordre de confinement du 15 mars lié à la pandémie du Coronavirus. Cette proposition vise à soutenir l'économie locale durant cette période de crise sanitaire et économique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ approuve la proposition d'exonération de 3 mois de loyer pour les locataires professionnels dont la commune est propriétaire des locaux. Cette exonération de loyers concerne les mois d'avril, mai et juin 2020.